L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI, (MATIN) 24 MAI 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 24 mai.

Aujourd'hui, disette absolue de nouvelles—les journaux du nord sont d'une aridité désolante.

Il parait certain que les amateurs qui ont joué dimanche dernier au bénéfice des Orphelins, répéteront dimanche prochain le même spectacle.

Justice à qui de droit.—Un correspondant de l'*Abeille* s'est plaint, hier, de l'inexécution des ordonnances qui défendent de bâtir en bois dans la ville ; nous apprenons que M. le maire a fait prendre aussitôt des informations, pour s'assurer de la vérité des faits allégués. Sans doute ce magistrat ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Les journaux de Charleston du 15 nous fournissent des nouvelles de Libéria. La goëlette *Crawford*, capitaine TAYLOR, partie de la N.-Orléans avec 22 émigrants, est arrivée dans cette colonie, après une traversée de 60 jours.

Durant le mois de février, le port de Monrovia a été visité par trois navires de guerre français, suivis de deux goëlettes négrières qu'ils avaient capturées. Ces navires se sont emparés aussi, vis-à-vis Grand-Bassa, d'une autre goëlette, commandée par un nommé BLANCETTE, ci-devant de baltimore, et d'un grand brick espagnol armé. Les habitants de la colonie désireraient que le gouvernement envoyât sur cette côte deux ou trois de nos petits navires de guerre.

Le gouverneur de la colonie, MECHLIN, était parti de Monrovia avec E. JOHNSON, Esq., pour aller explorer le pays de Bassa, où il se dispose à fonder un nouvel établissement. Il doit visiter aussi deux ou trois affluents de la rivière Junk.

Le *Mercantile-Advertiser* de New-York du 9, annonce que le capitaine du *Stranger*, arrivé dans ce port, de Matanse, a parlé le 7 mai, à environ 20 lieues du Cap Mai, à un brick américain chargé de passagers, allant à Baltimore, et venant du Hâvre en 28 jours ; ce brick annonce que don Pédro avait effectué le débarquement de ses troupes, en Portugal. Après avoir parcouru nos journaux de Baltimore du 10 et du 11, nous sommes portés à croire que cette nouvelle n'est pas fondée. Le seul bâtiment arrivé dans ce port, du Hâvre, est le brick *Sabbattis*, (avec 109 passagers,) qui ne parle nullement de ce prétendu débarquement. Ce brick est probablement le même qui a été rencontré par le *Stranger*, en considérant la petite distance qu'il y a entre le Cap Mai et Baltimore.

LA DANSE MACABRE.

Le bibliophile Jacob, si connu par ses *Soirées de Walter Scott*, va publier un nouveau livre, emprunté au XVe. siècle. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en donnant le fragment suivant.

Fragment inédit de la DANSE MACABRE, *histoire fantastique du quinzième siècle, par le bibliophile* JACOB. Ce nouvel ouvrage paraîtra chez Renduel, rue des Grands-Augustins à Paris.

Dès ce jour, du jour qui se levait clair et resplendissant, la foule se pressait autour du cimetière des Saints-Innocens, où les Innocents que les morts et leur cortége jusqu'à onze heures ; les oyeurs, prêtres et paroisse dépêchèrent de rompre leur devoir, pour céder la place aux spectateurs qui affluaient de tous les points de Paris et des environs. La danse macabre occupait tellement les esprits et les conversations, que personne n'eut l'idée de comparer les bières qu'on apportait processionnellement de quatre côtés ; cinquante corps furent reçus à péage par maître Croquoison, qui, moins ennemi des chrétiens qu'ami de l'argent, se réjouissait des progrès de la contagion. Nathan, d'une fenêtre haute de la Boîte-aux-Lombards, enregistrait les linceuls qui devaient lui être vendus, et s'étonnait qu'un seul homme pût, dans l'espace d'une nuit, dépouiller tant de cadavres. Autour du cimetière c'étaient des étans de folle joie, des cris insensés, des chansons en divers patois, des jurons, des proverbes relatifs à chaque profession, des grimaces et des rires. On ne songeait pas que la peste ravageait les hôpitaux et l'Hôtel Dieu, que les quartiers Saint Denis et Sainte-Opportune en étaient atteints ; que chaque nuit le prévôt de Paris, Ambroise de Loré, faisait jeter dans la Seine ou enterrer secrètement les victimes de cette mortalité ; que les écorcheurs, ramas de brigands de tous les pays, recommençaient leurs atrocités dans les campagnes ; que les cavaliers anglais venaient piller les convois de vivres sous les murs de la capitale ; que cette grande ville n'avait de garnison que le guet ; que le roi n'était pas disposé à quitter Bourges ; que la famine de 1434 allait reparaître avec ses horreurs ; que le vendredi les marchés manquaient de blé ; que les usuriers sortaient de leurs repaires comme des nuées de corbeaux ; que les factions se remuaient à la faveur des calamités publiques : on ne songeait pas même au jeudi-saint.

La fange de la population était montée à la surface, tant la curiosité avait troublé jusqu'au fond Paris immobile et endormi depuis deux ans. Les cours des miracles avaient vomi leurs hiérarchies de gueux et de larrons, plus horribles que leurs horribles noms, la plupart ivres, tous souillés de haillons, étalant leurs infirmités postiches, et implorant l'aumône par des plaies, des convulsions, des indécences et des tours d'adresse. Les bourses, les joyaux et les manteaux fourrissaient déjà une proie facile aux tireurs de laine. Les faux boiteux, les faux muets et surtout les faux aveugles se montraient les plus empressés à pénétrer dans le cimetière que gardaient les sergents du Chatelet, auxquels Macabre payait une taxe et le dîner. Les rues de prostitution avaient lâché leurs femmes dissolues, conduites par des marrones vêtues de soie et de fourures, étincelantes d'orfévrerie, malgré les ordonnances tombées en désuétude, ayant la gorge découverte, portant des missels et des chapelets. Une innombrable variété de vendeurs ambulans s'aventuraient dans la presse avec leurs boutiques et leurs criéries bizarres ; mais l'instant n'était pas favorable à leur commerce, et les marchands de reliques ne fixaient pas même l'attention, en dépit de leurs robes de pélerin, de leur bourdon, de leurs coquilles et de leurs merveilleux récits. Seulement, l'*oublier* et le pâtissier trouvait le débit des *chaudes tartes, chauds pâtés, chauds gâteaux* et oublies ; le mercier, qui vendait une singulière quantité d'affiquets de toilette et de luxe, voyait aussi ses marchandises entourées d'un triple cercle de chalands. Les écoliers, qu'accompagnait partout le désordre, agaçaient les femmes, chatouillaient les filles, battaient les maris, et, toujours criant, toujours frappant, perçaient le plus épais de la foule, comme des coins qui s'enfoncent dans le bois ; ils escaladaient les charniers en s'aidant mutuellement, et se rangeaient au faîte du toit sans acquitter le prix du spectacle. Les sergens avaient beau leur enjoindre de descendre ou de payer ; ceux-ci répondaient en montrant les dents, les poings et le reste.

A onze heures sonnant les portes furent ouvertes, et les crieurs des morts, que Macabre employait de préférence à son service, eurent beaucoup de peine à percevoir l'impôt de six deniers par tête, comme les receveurs de gabelles royales dans un marché. Les sergens n'osaient se servir de leurs boulaies pour arrêter ceux qui se dispensaient de mettre la main à leur escarcelle pour solder le droit, et la confusion devenait si grande que tout le monde entrait gratis. Les barrières solides qui protégeaient le comptoir des percepteurs craquaient à chaque instant sous les vagues houleuses de la multitude qui s'engouffrait dans le cimetière. On voulut refermer les portes qui servissent de digues à ce débordement ; les portes furent arrachées de leurs gonds et emportées par le débordement populaire : mais la tranquillité se rétablit lorsque tous les gens qui aimaient à prélever leurs plaisirs sur le public eurent accaparé les meilleures places ; on raffermit les barrières, on fit reculer la masse inoffensive à coups de boulaies, on releva les bureaux d'octroi, et les bourgeois, que n'influençait pas le mauvais exemple, ne s'offensèrent pas de la brûtalité des sergens par amour de l'ordre, et payèrent scrupuleusement, tandis que douze cents vauriens, qui les avaient dévancés par la force de leurs bras nerveux ou la souplesse de leurs jarrets, se moquaient de tous les nouveaux venus ; la recette ne rencontra plus d'obstacles, quoique le cimetière ne fût point assez vaste pour contenir quinze mille curieux de tout âge, de tout sexe et de tout rang, quoique les morts y fussent plus nombreux que les vivans. L'affluence était si considérable que les percepteurs imaginèrent d'étendre leur location sur la rue pour réparer les nonvaleurs, et finirent par changer leur comptoir en échafaud réservé, pendant que d'autres spéculateurs intelligens faisaient de leurs épaules un amphithéâtre. Ces honnêtes crieurs convaincus qu'à moins d'élargir le terrain il était impossible de tirer un denier de plus, allèrent par la rue de la Ferronerie remettre à l'impatient Macabre le produit de la journée, et se rendirent à la taverne voisine pour humecter leurs gosiers desséchés ; les sergens les rejoignirent bientôt, renonçant à maintenir la police parmi cette fourmilière compacte et mouvante qui avait pour eux des étreintes mortelles.

C'était un spectacle plus étrange, plus pittoresque et plus animé que la danse macabre, celui que présentait le cimetière des Saints-Innocens avant la représentation. Les hautes maisons environnantes étaient les gradins du théâtre qui déployait à leurs pieds son cirque confus et tumultueux ; ces maisons, qui avaient l'air de se hausser pour voir l'une pardessus l'autre, se hérissaient de têtes et s'illuminaient d'yeux ; les fenêtres livraient passage à des milliers de regards dont l'échafaud de Macabre était le centre unique ; les combles et les cheminées, les pignons, et les gouttières avaient leurs spectateurs assis, couchés, debout, suspendus comme les statues de saints et de diables d'une cathédrale gothique. Dans les rues circonvoisines circulait lentement un fleuve de peuple qui luttait contre le reflux, roulait d'une muraille à l'autre, et n'attendait qu'une issue pour s'élancer en torrent ; les couleurs, les formes et les figures se confondaient dans ce chaos flottant et il en sortait un bruit pareil à celui d'une fournaise embrasée ; les rayons du soleil, les reflets métalliques et les nuances moirées des étoffes se combinaient en éclairs qui parcouraient la superficie ondoyante de la foule. Quant au cimetière, il offrait une mosaïque mobile de fronts, de bonnets, de cheveux et de différentes coiffures, sous laquelle avaient disparu les tombeaux piétinés, renversés, brisés et enfouis : cette foule de l'intérieur était moins turbulente, moins changeante, moins vivace que celle du dehors, qui passait et se renouvelait sans cesse. Ici l'inquiétude, la colère, le désappointement manifestés par des ruades, des injures et des efforts inouïs ; là l'espoir du plaisir, la gaîté et le contentement, exprimés par des chansons, des entretiens et une attitude paisibles. On n'avait garde alors de penser qu'on marchait sur les os d'un père, d'une mère, ou d'un aïeul ; le culte de la mort n'était inventé que pour les grands et les riches. L'auditoire s'était mis à son aise, et chacun avait choisi sa place selon l'ordre de son arrivée ; les inégalités du terrain ne rendaient pas ce choix inutile, et les croix de pierre, les monumens et les chapelles avaient été d'abord envahis, ainsi que toutes les galeries des charniers, dont la couverture ployait sous le poids des assiégeans ; la tombe de saint Richard n'était pas respectée et tenait lieu de piédestal à une vingtaine de folles de leurs corps. L'église des Saints Innocens portait des hommes comme une arbre chargé de fruits ; les uns à cheval sur les arcs-boutans, les autres accrochés aux corniches à la façon des larves sculptées qu'ils embrassaient ; ceux-ci allongeaient leur tête au dessus d'une tête gorgone ; ceux-là cachés entre les auvens du clocher ; enfin la tour de Notre Dame-du Bois, qui était à l'abri de l'escalade, ne dut qu'à la résistance de sa porte ferrée l'intégrité du séjour de Macabre.

La représentation commençait, au signal d'une symphonie lugubre et solennelle, exécutée par un musicien invisible qui se cachait dans la loge gauche de l'échafaud. On recommença de toutes parts le silence, avec un bruit prolongé qu'eût à peine dominé le fracas du tonnerre ; mais le calme le plus attentif se reposa par degrés sur l'assemblée, qui ne vivait plus que par les yeux. De vagues imprécations circulaient encore contre les hautes tailles et les hauts bonnets ; on se dressait sur la pointe des pieds ; on tendait le cou en avant ; la moitié des spectateurs voyait peu ou point ; mais ceux-ci se résignaient en se promettant toutefois de venir plus tôt à la seconde journée, qui devait avoir lieu le lundi de Pâques. Plus de cinquante mille personnes étaient là, bouche béante, oreilles écarquillées et prunelles dilatées ; un bourdonnement d'impatience roulait sans interruption dans les rues obstruées d'où partaient des lamentations de femmes et de fous. Le cimetière bigarré et chatoyant avait repris son immobilité muette, et ce terrain factice se tassait sous le vaste poids avec des engloutissemens sourds ; dix siècles étaient foulés aux pieds.

L'échafaud de Macabre était à découvert, sans ciel et sans rideau : la décoration du fond, à demi effacée par l'usage et l'humidité, réunissait les indications de lieux nécessaires aux changemens de la scène ; le peintre avait jeté pêle-mêle sur la toile, sans observer les lois du dessin et de la perspective, églises, palais, maisons, champs, forêts, plaines et montagnes, avec un un rouleau sortant de la bouche du soleil, pour annoncer que cette peinture signifiait le *monde terrien*. Pendant la symphonie, qui, tour à tour suave et terrible, imitait les rires et les sanglots, les chants des anges et les cris des damnés, deux hommes burlesquement déguisés en diables, avec des masques à barbe, des cornes de taureau et une queue de vache, déployèrent deux placards, dont l'un portait la composition des danses de la première journée, et l'autre quatre rimes d'avis au public, dans lesquelles Macabre se montre poëte et philosophe.

> La dance macabre s'appelle
> Que chacun dancer apprent ;
> A l'homme et femme est naturelle.
> Mort n'épargne petit ni grand.

Quand ces hérauts diaboliques se furent retirés, une voix grave et formidable appela trois fois le *pape*, comme une trompette du jugement final. Aussitôt Macabre parut, son rebec à la main, jouant un air d'exaltation religieuse qui eut ravi en extase les séraphins, et gambadait de façon que ses harmonieux marquait la mesure. Cette apparition fut suivie d'une rumeur de surprise et d'effroi qui se communiqua avec une spontanéité électrique même parmi les plus empêchés d'en voir la cause : on eût dit que le cliquetis osseux du jongleur avait un écho à la porte Saint-Denis et au Pont-au-Change. Les femmes se couvraient les yeux avec leurs mains, et bientôt après la curiosité écartait leurs doigts entre lesquels l'horreur semblait plus supportable. Chacun s'étonnait tout haut, questionnait son voisin, se signait, adjurait Dieu et ses saints, riait, frémissait, et ne se rassasiait pas de regarder. Macabre, en effet, eût épouvanté un mort ; car les morts habituellement ne dansent pas en sonnant du rebec ; et Macabre avait réalisé une si hideuse illusion, qu'on le soupçonna d'avoir quitté sa bière pour jouer son rôle. Il était entièrement nu, sauf un linceul assujetti autour des reins par une décence inutile, et flottant sur ses épaules ; un lambeau de toile sanglante pendait pour imiter la place du ventre ouvert et les entrailles à jour, selon l'usage convenu de caractériser la mort. Cette fantastique nudité mettait en relief les formes aigües du squelette, le parchemin terreux qui l'enveloppait et l'alliance bizarre de la mort avec la vie.

Macabre, sans se déconcerter de l'accueil bruyant qu'il recevait, tira de son rebec des accens si majestueux, que l'auditoire, saisi de respect, se fût prosterné s'il avait pu bouger. On oublia la laideur cadavéreuse du ménétrier, qui exprimait avec trois cordes les magnificences de la cour de Rome, la sublimité du successeur de Jésus Christ, la puissance de l'église chrétienne, les grincemens de dents de l'enfer et les joies indicibles du paradis : c'était l'introduction du pape qui obéit à cet appel en sortant de la loge de droite, richement vêtu d'une chasuble d'or, la tiare en tête, et les chefs de saint Pierre en main ; il s'avança avec dignité jusqu'au bord de l'échafaud, où il étendit sa pantoufle vers l'assistance, pendant que Macabre l'insultait d'un éclat de rire si perçant, si prodigieux, si satanique, que les plus intrépides sentirent un frisson glacial dans leurs veines et une crispation dans leurs cheveux.

L'entr'acte ne dura qu'un moment, et le pape, qui avait repassé dans sa loge par un escalier caché sous l'échafaud, eut bientôt subi une complète métamorphose ; la voix magique nomma l'*empereur*. Macabre reparut sans autre changement de costume que son linceul tombant à terre ; il siffla d'une manière étrange, et mania son archet avec tant de vivacité, qu'il imitait seul vingt instrumens ; il reproduisait dans les accords extraordinaires les sons des tambours et des clairons, le galop des chevaux, la marche cadencée des bataillons, le choc de deux armées, les hymnes de triomphe, la guerre et la paix. L'enthousiasme captivait ces masses ignorantes, qui comprenaient l'éloquence des cordes inspirées et sur qui débordait le génie de l'artiste. C'était un poëme musical entier, didactique et pittoresque, sur la pompe et la grandeur de l'empire des césars avec tous les épisodes d'un règne glorieux. Macabre s'identifiait et s'incorporait à son rebec ; ses grimaces et ces contorsions eussent fait croire que lui-même était un instrument pareil à la statue de Memnon, et que chaque nouvelle intonation arrachée du fond de ses entrailles lui causait une souffrance physique. Des acclamations unanimes accompagnèrent l'entrée de l'empereur.

Benjamin, coiffé de la couronne fermée des empereurs d'Occident, habillé de pourpre et de brocart, tenant le sceptre et le globe de Charlemagne, commença de prier la Mort, qui riait comme un tigre rugit ; il essaya de la dompter avec son sceptre, il lui offrit la moitié de son manteau impérial, il ôta sa couronne pour l'en parer, il fit signe à ses gardes, il monta sur un trône, il s'y cramponna. Mais la Mort, qui sautait et secouait son squelette, en lui faisant la figue, en le dépouillant de ses ornemens, en le baisant au front, en n'accordant que des mépris à sa puissance terrestre, alla chercher en dansant une bière, et le contraignit à s'en charger, pendant qu'elle portait la queue de la pourpre, sans interrompre ses démonstrations joyeuses et bouffonnes. Les spectateurs prenaient un intérêt toujours plus vif à ces tableaux allégoriques, et personne n'avait encore été frappé de la variation progressive qui s'opérait dans la lumière du jour.

—Frères, dit Colcoz, en tressaillant après avoir levé les yeux vers le soleil à demi-caché par l'ombrage de la lune, voici venir une éclipse, c'est présage de maux incomparables.

—Est-ce la venue du Messie ? s'écria Nathan serrant dans sa main sa bourse vide ; pourvu que notre chevance et notre pécune échappent à ce péril, la volonté du Seigneur soit faite !

—Compère, dépêchez d'acquitter la rançon de votre fils ; ajouta Croquoison en se signant à moitié ; car par saint Elie et saint Josué, la peste et la famine sont proches !

La voix de la Mort invitait le cardinal à la danse, lorsque l'attention contemplative de la foule fut dérangée par un tintement de cloches et tournée vers le prêchoir.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Mary & Susan, Price, Liverpool, Lincoln & Green
Brick Rebecca, Brush, New-York, A Martin
Goël. Native, Auld, Rio Grande, capitaine
Goël. Magellan, Spicer, Apalachicola, W C Bowers
Goël. Two Sisters, Marshall, Apalachicola, capitaine

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, ayant mis en mer le navire Helespont et la goël. Halcyon ; il a amené les bricks Ella et Thos. Battersby, ainsi que la goël. Annelina. Le navire Romulus et un brick étaient en dehors de la barre.

Brick Ella, Marston, de Philadelphie.
Brick Thomas-Battersby, Yapp, de Marauham.
Goël. Angelina, de Porto-Rico.

☞ Le navire **BOLIVAR**, capitaine WELCH, partira positivement pour le Hâvre, vendredi 25 du courant, à 4 heures de l'après-midi. Les passagers sont requis d'envoyer leurs effets à bord, et de se pourvoir de leurs passeports. 24 mai

ON donnera de l'argent en avance pour des productions qu'on voudrait expédier à New-York. S'adresser à
24 mai WM. G. HEWES.

CHEMIN A COULISSE.
Règles établies pour l'été.

LES CHARS ont commencé à marcher, et les heures de départ sont fixées de manière à arranger tout le monde. A chaque heure du jour, il partira un ou plusieurs Chars, et à chaque heure aussi il en arrivera ; excepté à 8 heures du matin et 1 heure de l'après-midi. Depuis 4 heures de l'après midi, les Chars partiront et arriveront tous les trois-quarts d'heure. Il ne partira point de Chars de la ville après 10 heures du soir, ni du lac après minuit.

Les dimanches, les Chars suivront la marche établie jusqu'à présent, savoir : tous les trois-quarts d'heure. Les personnes qui voudront partir par le Char de 4 heures du matin sont invitées à prendre leurs billets la veille.

On invite aussi les passagers à prendre leurs billets au bureau, parce qu'il ne sera point reçu d'argent dans les Chars.

Les personnes qui désirent aller au lac y trouveront toutes sortes d'agrémens. On n'a rien négligé pour monter les deux établissemens de l'*Hôtel du Lac* et de celui de *Washington* : les bains y sont très-bien tenus, et tout concourt à rendre cet endroit l'un des plus agréables qui soient connus dans l'Union. 24 mai—3

CABARET A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre le fond de son cabaret situé encoignure des rues Union et Craps, faubourg Marigny. Ce cabaret est bien achalandé et contient un assortiment convenable de groceries. S'il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 31 du courant, il sera crié le même jour à l'encan, à 4 heures de l'après midi. S'adresser sur les lieux à
24 mai—2* MICHEL RIBE.

Nouvel approvisionnement de Souliers, &c.
RUE DE LA LEVÉE, No. 89,

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Warsaw, un joli assortiment de Souliers, Escarpins et Pantoufles, faits exprès pour le débit de cette ville.
24 mai MALCOLM M'CALLUM.

$50 DE RECOMPENSE

Seront données pour l'arrestation du jeune esclave **JACKSON**, qui est parti de chez son maître, hier soir, et qui cherchera peut-être à quitter la ville par les bateaux à-vapeur qui partent ce matin, 24 mai—☞

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.* Mardi, 26 juin 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, les Esclaves suivants, appartenant à la succession de feu Marguerite Paturel, décédée épouse de Louis Coirad, savoir : Féliciane, négresse de 24 ans, bon sujet ; Laurette, négresse de 25 ans, un peu blanchisseuse et repasseuse ; Rosalie, négresse de 19 ans, sachant un peu de tout ; Joséphine, mulatresse de 18 ans, dito, dito ; Marie, mulatresse de 16 ans, plisseuse et repasseuse ; Rofine, mulâtre de 13 ans, cigarrier ; Domingue, mulâtre de 11 ans, domestique ; Louise, mulatresse de 7 ans ; Joseph, nègre de 17 ans, manœuvre ; Catiche, négresse de 17 ans, adonnée au marronnage ; Justine, négresse de 13 ans ; Rose, négresse de 38 ans, marchande ; Malice, négresse de 12 ans ; Robert, nègre de 22 ans, charretier ; Victor, nègre de 22 ans, manœuvre ; Julie, négresse de 36 ans, estropiée d'une jambe, avec son enfant Paulina, griffonne de 6 ans ; Jim, nègre âgé de 24 ans, charretier et tonnelier ; Charles, nègre âgé de 25 ans, peintre, tonnelier et charpentier.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE,
24 mai register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 4 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente au domicile de feu Marguerite Paturel, décédée épouse de Louis Coirard, au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Casa Calvo et des Grands Hommes, les Effets mobiliers appartenant à la succession de la défunte.

Conditions : comptant. Par ordre de la cour,
24 mai MARTIN BLACHE, register.

BOUTIQUE DE CONFISEUR,
A l'instar de Paris.

LES soussignés ayant fait acquisition de la Boutique de M. MIOTON, confiseur, rue de Chartres, No. 136, préviennent respectueusement le public qu'ils tiendront continuellement un assortiment complet de SIROPS, LIQUEURS, DRAGÉES, CANDIS, BONBONS A LIQUEUR, très-variés, CONFITURES, GELÉES, CHOCOLAT, et généralement toute espèce de friandises, pâtisseries et petit-fours.

Ils rempliront avec zèle et promptitude tous les ordres et commandes qui leur seront adressés, soit de la ville soit de la campagne. Ils se chargeront de tous les services de desserts, de nôces, baptêmes et soirées, et ils feront tous leurs efforts pour mériter la confiance dont on voudra bien les honorer.
23 mai—4 VIGO & DION.

275 barils PORC prime, en debarquement du bateau à vapeur Scotland, à vendre par
23 mai STETSON & AVERY.

CAFÉ.—500 sacs Café de Rio, en debarquement et à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

CIGARRES mêlés et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117

CAFÉ—300 sacs café de Rio, en debarquement, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117.

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en debarquement de la goëlette Swain, de Tabasco, à vendre par
23 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

HUILE DE BALEINE.—40 barils et barriques HUILE de Baleine, de première qualité, à vendre par
23 mai—4 ISAAC L. M'COY.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par la Zilia, de Bordeaux, Vinnigre blanc, 1ère. qualité, Vin rouge, Liqueurs fines, Anisette, Fruits à l'eau-de vie, Vin Muscat, &c. &c.

D'importations antérieures : 300 barriques Vin rouge de Bordeaux, qualités assorties ; 300 caisses Vin vieux, par bouteilles et demi-bouteilles ; 200 dito blanc ; Fil à voile par pelottes ; Lignes assorties ; Curaçao de Hollande ; 300 caisses Liqueurs fines, convenables aux marchés mexicains ; 500 paniers Anisette ; 25 caisses Maraschino ; Champagne d'AI, mousseux, 1ère. qual.
23 mai

CLOUS ASSORTIS, à vendre par
1er. mai, YORKE, MACALESTER & Co.

POUR LOUISVILLE,
Et tous les ports intermédiaires,

Le bateau à-vapeur de première classe, neuf, **MOHAWK**, capitaine FINDREN, ayant une partie considérable de son chargement à bord, partira dimanche, 27 mai, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
24 mai. YORKE, MACALESTER & Co.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, **KENTUCKIAN**, capitaine BUCKNER, a maintenant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
21 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI,

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, **PHILADELPHIA**, capit. PENNYWIT, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
et les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur **VERMILLION**, capt. De la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports susdits, mercredi matin, 23. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY, DURRIVE & CO.
22 mai. rue de la Levée, No. 38.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur **LOUISIANA**, capitaine MAYNARD, est attendu ici le 27, et partira du 1er. au 3 juin. Pour fret ou passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.
22 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR ST. LOUIS,

Un fret considérable est offert au premier bon bateau à-vapeur qui partira pour ce port. S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 18 mai

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **CRESCENT**, capitaine ROGERS, ayant une partie de son chargement engagée, n'a besoin que de 300 balles de coton. S'adresser à
I. OGDEN & Co.
23 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL,
(Paquebot entre New-York et la Louisiane.)

Le beau navire neuf **CREOLE**, capitaine PAGE, commencera à charger demain, et partira le 5 juin. Ce navire prendra du fret pour Liverpool seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York, pour debarquer les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux legumes, ou à
23 mai FOSTER & HUTTON.

DEMANDE d'une bonne goëlette du port d'environ 80 tonneaux, pour aller dans un port des Etats du Nord. Pour plus amples renseignemens, s'adresser de suite au soussigné.
23 mai—☞ FORESTIER.

POUR BALTIMORE,

Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **BOURNE**, capitaine BENTHALL, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 19, ou à HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117.

POUR NEW-YORK *(Paquebot du 22 mai.)*

Le navire **TALMA**, capitaine SEARS, partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, No. 9.

Nouvel approvisionnement de Pendules, Pots-à-fleurs, et Jouaillerie.

Le soussigné a reçu par le HARIET, du Hâvre, un superbe assortiment de PENDULES et POTS A FLEURS, qui forment avec ce qu'il avait précédemment, le plus bel assortiment d'objets en ce genre qu'il y ait en cette ville. Par d'autres arrivages il a reçu des Boucles d'oreille en mosaïque et en corail ; des Clés en or, de Bréguet, pour montres anglaises et françaises, &c. &c., qu'il vendra à des prix accommodans. LOUIS MUH,
23 mai—4 rue de Chartres, No. 115.

A VENDRE,

UN superbe **CHEVAL** de selle, à vendre par
ISAAC L. M'COY.
23 mai—4

CHEVAL EPAVE.

Il a été conduit à l'écurie située rue Royale, entre celles Toulouse et St.-Pierre, le 14 de ce mois, un Cheval espagnol, noir, ayant les quatre pieds blancs, sans aucune marque apparente. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais qu'il aura occasionnés. 23 mai—3

CHASSEURS A CHEVAL
D'ORLEANS.

La Compagnie montera à cheval dimanche, 27 du courant, à 6 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, pantalon blanc.

Par ordre du capt. commandant,
A. LABOURDETTE,
23 mai *Maréchal des logis-chef.*

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme shérif de la paroisse de St.-Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent cinquante de profondeur ;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle. Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB, *Séc. d'Etat.* 23 mai—30

HUILE A TANNER.—150 barils Huile à tanner, en déchargement du navire Hy. Thompson, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
22 mai rue des Magasins, No. 29

CHAUX.—500 barriques Chaux de Thomastown, en debarquement et à vendre par
WM. G. HEWES,
21 mai rue du Camp, No. 9.

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1784. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817 ; il parlait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., *à la N. Orléans,*
ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.
21 mai—15 *à New York.*

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats-Unis, un superbe assortiment de **BIJOUTERIE FINE** consistant en : Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par
11 mai DUCROS & MORPHY.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIÉTÉS DE VALEUR DANS LE CARRÉ DE LA VILLE.

Hewlett & Raspiller & Domingon, encanteurs, vendront Mercredi, 30 mai courant, à midi et demi, à la Bourse de Hewlett, pour clore une affaire, les propriétés décrites ci-dessous.

No. 1.—**UN TERRAIN** situé en cette ville, encoignure des rues Bienville et Dauphine, mesurant 108 pieds de face à la rue Bienville et 77 pieds 4 pouces environ sur la rue Dauphine, avec TROIS MAISONS, chacune se compose de 4 appartemens, 2 cabinets sur la galerie avec cuisine double ; le tout en briques et couvert en merrains, borné d'un côté par la propriété de Baptiste Quionesse, et de l'autre côté par celle de Mr. Dique. (Le pavage aux frais des acquéreurs.)

No. 2.—**UN TERRAIN** faisant encoignure des rues St. Pierre et Dauphine, bâti en briques et couvert en tuiles, divisé en quatre appartemens, deux cabinets et deux caves, avec un magasin qui fait face aux rues Dauphine et St. Pierre, avec une cuisine en briques et couverte en tuiles, le haut de la cuisine se trouve entre poteaux ; le terrain porte 40 pieds de face à la rue St. Pierre, sur 72 pieds de face à la rue Dauphine, borné d'un côté par Mde. Pierre Montané, et de l'autre par Baptiste Asemard. (Le pavage aux frais des acquéreurs.)

No. 3.—**UN TERRAIN** situé rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourgogne, borné d'un côté par la propriété de Mr. Wm. Broom, de l'autre côté par celle de François Jignac. Ce terrain porte 60 pieds de face sur 71 pieds de profondeur, ou environ ; sur lequel terrain se trouve deux maisons baties en briques et couvertes en tuiles, composées de quatre appartemens chacune, avec deux cabinets et deux caves, et chacune a une cuisine briquetée entre poteaux et couverte en tuiles. Ces deux maisons seront vendues séparément. (Le pavage des banquettes sera au frais des acquéreurs.)

No. 4.—**UN TERRAIN** faisant encoignure des rues Bourbon et Orléans, borné d'un côté par le terrain de Mde. Dubois, et de l'autre par Mme. Farrotte, ayant 34 pieds de face à la rue Bourbon et 76 pieds à la rue d'Orléans ou environ. Sur ce terrain il existe une vaste maison en bois, composée de six appartemens avec galerie et cuisine (Le pavage devra être aux frais des acquéreurs.

No. 5.—**UN TERRAIN** faisant encoignure des rues Dumaine et Dauphine, borné d'un côté par la propriété de Mr. Larose, et de l'autre par Achille Durel, ayant 61 pieds sur la rue Dumaine et 60 sur la rue Dauphine, plus ou moins ; l'encoignure se compose de quatre appartemens, deux cabinets, deux caves et deux cuisines ; la maison est briquetée entre poteaux et couverte en tuiles ; les maisons sont en bois : à l'extrémité du terrain face à la rue Dauphine se trouve une bâtisse en bois composée de cinq chambres avec une galerie. (Le pavage sera aux frais des acquéreurs.)

No. 6.—**UN TERRAIN** situé rue Bourbon, entre Ursulines et St. Philippe, borné d'un côté par M. L. Séjour, et de l'autre par celle de Mde. W. Escoffeur, ayant 60 pieds de face à la rue Bourbon sur 90 pieds de profondeur ou environ. Il existe sur ce terrain une maison bâtie entre poteaux et couverte en tuiles à crochets, divisée pour trois locataires, avec une cuisine composée de trois chambres baties en briques et couvertes terrasse. (Le pavage sera au frais des acquéreurs.)

No. 7.—**UN TERRAIN** situé rue St. Philippe, entre les rues Bourgogne et Remparts, borné d'un côté par la propriété de J. Dorlot, et de l'autre par celle de Mr. Joseph St. Amand, ayant 26 pieds de face à la rue St. Philippe sur 60 pieds de profondeur, ou environ ; la maison est bâtie en bois, composée de trois appartemens. (Le pavage sera aux frais de l'acquéreur.)

No. 8.—**UN TERRAIN** situé rue St. Philippe, ayant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur ou environ, situé entre les rues Royale et Bourbon, borné d'un côté par la propriété de M. L. Séjour, et de l'autre par les héritiers de Céleste Maxant. Sur ce terrain existe deux bâtisses en bois, divisées en deux appartemens, deux cabinets et deux petits appartemens face à la rue. Ce terrain ne pourra être livrable que 15 de Juin prochain. (Le pavage aux frais des acquéreurs.

No. 9.—**UN TERRAIN** situé rue St.-Philippe, entre Royale et Bourbon ; borné d'un côté par la propriété de M. Fouché Coogot, et de l'autre par celle de Mme. St. Laurent, ayant 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 60 pieds de profondeur, plus ou moins. Il existe sur ce terrain une maison bâtie en briques et couverte en tuiles à crochets, divisée en 4 appartemens, 2 cabinets, galerie, avec une cuisine à étage, bâtie en briques et couverte en tuile, de 4 appartements.

No. 10.—**UN TERRAIN** situé rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, borné d'un côté par la propriété de M. Fouché Coogot et de l'autre par la maison occupée par D. Barynn, ayant 20 pieds de face à la rue Royale sur 45 de profondeur, plus ou moins ; il existe sur ce terrain un magasin bâti en briques, couvert en terrasse, de 30 pieds carrés ou environ. Le pavage de la banquette se trouve payé.

Conditions de la vente : A 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs feront des billets par coupons, s'il est nécessaire, du jour de la vente. 15 mai—10

Vente de la ci-devant Habitation Delaronde, aujourd'hui appelée Versailles.

HEWLETT & RASPILLER ET DOMINGON,

ENCANTEURS, vendront à l'encan, samedi, 26 du courant, à midi, à la nouvelle bourse, une portion, des Terres de l'habitation Delaronde située à environ six milles au dessous de la ville, si avantageusement connue sous le rapport de sa situation et comme la terre la plus élevée que l'on puisse trouver, même à une grande distance des alentours de la Nelle.-Orléans.

Un plan de la propriété sera exposé à la bourse quelques jours avant la vente, et les amateurs sont invités, d'ici là, à visiter les lieux où on leur fournira tous les renseignemens qu'ils pourront désirer.

La division de la propriété est faite par arpent plus ou moins de face, sur six arpents de profondeur. Une partie des Lots font face au fleuve et seront vendus avec les droits à l'immense batture. L'élevation des terres est telle qu'il n'est presque pas besoin de levée.

Le reste des Lots, sur un desquels de 3 arpens sur six environ de profondeur se trouvent les jardins, la vaste maison, &c. de l'habitation, font face aux belles avenues Delaronde et du lac Borgne, situées au centre de la propriété ayant chacun 50 pieds de largeur et séparée l'une et l'autre par une réserve de 80 pieds destinées à la fouille d'un canal de Versailles, devant aboutir du fleuve au bayou Bienvenu, et devant ainsi offrir une communication directe entre le fleuve et le lac Borgne.

Il est facile de se convaincre, par l'examen des cartes des environs de la Nouvelle Orléans, que ce point est un de ceux en petit nombre qui rendent facile l'exécution de cette grande amelioration si désirée, puisqu'il n'y a qu'une très-faible portion de cyprière à traverser et qu'au point où ce canal aboutira au Bayou Bienvenu, on rencontre une profondeur d'eau de 18 à 20 pieds et une largeur qui lui mérite le nom de Rivière plutôt que de Bayou.

Dans l'arrangement du plan, le propriétaire a réservé à l'usage commun, des fossés dégoûts, deux chemins sur les limites des propriétés de Mrs. Bienvenu et Lacoste, et dans la distribution des Lots, on remarquera qu'il a assuré aux acquéreurs les moyens d'y réunir la convenance, l'agrément et l'utilité.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler aux amateurs de biens de plaisance qui jugeront à propos de ce côté leur résidence d'été, qu'ils n'auront pas le désagrément d'avoir le soleil en face le matin en se rendant en ville, ni le soir en se retirant.

Les conditions de la vente, sont 1, 2, 3 et 4 ans de terme à partir du 20 mars dernier, payable en billets endossés à satisfaction domiciliés en ville, et portant hypothèque. Les actes de vente seront passés par L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs qui seront mis en possession aux frais du propriétaire actuel.
16 mai—10

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers*.
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.
7 mai—1m

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 25 du courant, il sera vendu à son nouveau magasin d'encan, rue Toulouse, un assortiment de Marchandises américaines, consistant coton blanc 4-4, dito power-loom, coton écru 4-4, dito 3-4, grosse toile dite burlaps, &c. &c. 24 mai

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu à la Bourse Hewlett, une Négresse créole nommée Françoise, âgée de 35 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et boulangère, et également bonne domestique ; elle est garantie des vices et maladies prévus par la loi, mais elle a une inclination à l'ivrognerie.
Conditions : comptant. 24 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, vendredi, 25 du courant, à midi, les Esclaves suivants, CHLOÉ, de 38 ans, excellente cuisinière, et blanchisseuse : Martha, sa fille, âgée de 11 ans, créole : excellent domestique, bon sujet, pleinement garanti.

AUSSI : L'esclave NAB, âgé de 40 ans, il est très-bon charretier et palfrenier. On le vend garanti.

Conditions : comptant, ou à 4 & 6 mois crédit, avec intérêt, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de C. Pollock, aux frais de l'acquéreur. 21 mai

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu jeudi, 24 du courant, dans son magasin d'encan, à 10 heures du matin, 10 caisses Nankin, 5 dito Satinet à pantalons, 4 dito Percales, 6 dito Mousseline nanson, &c. &c.
Conditions à la vente. 23 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, l'esclave SAM, âgé de 23 à 24 ans, très-robuste et depuis 4 ans en cette ville ; il a été employé tout ce temps à conduire des drays, et depuis 8 à 10 mois, chez un forgeron, pour frapper au marteau. On ne garantit que les titres. Conditions : comptant.
22 mai

PAR T. MOSSY,

JEUDI, 24 du courant, il sera vendu à midi précis, à la Bourse Hewlett, payable à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés, &c.

UN TERRAIN situé en cette ville, ayant 60 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds de face à la rue Dauphine, mesure française.

Le terrain paye rente à la Corporation, à raison de 6 pr. cent par an, sur un capital de $1500 : les banquettes ne sont pas payées, elles demeurent à la charge de l'acquéreur. 14 mai

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, par ordre de la Cour des Preuves, le jeudi 24 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Bienville, entre Bourgogne et Dauphine, divers MEUBLES DE MAISON et LINGES, appartenant à la succession de feue Marie-Joseph Chais.
Conditions : comptant. 8 mai—4

SAMEDI!

Aura lieu le tirage de la 11ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
GROS LOT,
10,000 PIASTRES,

PRIX DES BILLETS : Entier $4 ; demi $2 ; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
21 mai rue St. Philippe, No. 11.

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des **BAINS DE VAPEUR** ET **HYDROCONION**, propres à la guérison des Rhumatismes ; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau ; des Bains aromatiques ; des Bains de douche forte, par la pression de l'air, propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—Deplus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.

Les docteurs qui voudraient bien lui faire part des ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m GICQUEL.

EN debarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques ; en magasin, Vin vieux de St.-Estèphe, dans le pays depuis plus d'un an ; Champagne mousseux ; Habillemens pour nègres.
21 mai—3 J. M. PORTIER.

SEL—300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre
STETSON & AVERY,
21 mai rue du Camp, No. 31

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

FRET pour Philadelphie.—S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 19 mai

CAFÉ, 400 sacs café de la Havane, à vendre par
19 mai J. MAGER.

CAFÉ ET CASSE.—En debarquement de la goëlette Peru, du Port-au-Prince, 230 sacs café et 15 sacs casse, à vendre par
MEDELICE THOMAS,
19 mai rue de la Levée, No. 77.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, preparés expressement pour l'usage des familles, à vendre par
1 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

GENIEVRE de Hollande, de qualité supérieure, garanti pûr, à vendre par
18 mai STETSON & AVERY.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en debarquement du navire Chester, à vendre par
18 mai S. C. BELL.

CHIGÉ,
MAÎTRE BOTTIER.

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de **CUIRS**, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des TIGES grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
16 mai—1m

SEL D'EPSOM & JUS DE CITRON.—60 barriques Sel d'Epsom, et 10 barrillets Jus de citron, à vendre par
27 avril JAS. S. SHAW.

FOIN.—213 balles Foin, en debarquement du navire Tennessee, à vendre par
19 mai WM. G. HEWES.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure ; 2 do. do. brochés ; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBE,
15 mai rue Royale, No. 118.

A VENDRE par les soussignés, en debarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Couvertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejanes vuides, Bouchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118

50 boucauts SUCRE, en debarquement du bateau à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

BROCHURES de la CHARTE de la BANQUE DE L'UNION, imprimées sur l'original, à vendre à l'imprimerie de l'Abeille, à 25 cents.
28 avril

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFÉ** sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—a PARADOL.

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par
22 mai THAYER, HURD & Co.